

Représenter les autres : délégués, éco-délégués et CVC

Fiche méthode

(EMC 6^e · Représenter les autres et servir l'intérêt général)

La démarche pour analyser une situation de la vie du collège

1. **Je repère la situation.** Qui est concerné : un élève, la classe, tout le collège ?
2. **Je cherche le bon interlocuteur.** Qui représente qui (délégué, éco-délégué, CVC) et qui décide (conseil d'administration, département) ?
3. **Je justifie avec une règle du cours.** Je donne une raison précise (« parce que... ») : c'est un argument, pas une simple opinion.

Le réflexe — proposer n'est pas décider : les élèves et leurs représentants proposent, les instances qui en ont le pouvoir décident.

Cas 1 · Élire ses délégués

Réflexe — majorité absolue : je divise les suffrages exprimés par 2 et je prends le premier nombre entier plus grand.

Exemple. En 6^e H, 22 suffrages sont exprimés. Combien de voix faut-il pour être élu au 1^{er} tour ?

$22 \div 2 = 11$: 11 voix, c'est la moitié, pas plus. Il faut au moins **12 voix**.
Si personne ne les obtient : second tour, où le plus grand nombre de voix suffit.

Attention — les bulletins blancs ou nuls ne comptent pas dans les suffrages exprimés.

Cas 2 · Agir en délégué

Réflexe — je me demande : « Est-ce l'avis de toute la classe, ou seulement le mien ? »

Exemple. La classe est partagée sur une sortie ; le délégué, lui, préfère l'autre choix.

Il **consulte** la classe, rapporte l'avis majoritaire en signalant l'avis contraire, puis peut donner le sien en le disant **personnel**. Après le conseil, il **rend compte**.

Attention — une confidence se présente de façon générale, sans nommer l'élève.

Cas 3 · Le conseil de classe

Réflexe — qui suit quoi ? le professeur, sa matière ; le CPE, la vie scolaire ; les délégués, l'avis de la classe ; les délégués des parents, celui des familles.

Exemple. Le conseil adresse des encouragements à un élève qui a progressé.

C'est la mission **valoriser les progrès** (les deux autres : faire le bilan, repérer les difficultés). Le chef d'établissement préside.

Attention — le délégué parle au nom du groupe, jamais contre un camarade.

Cas 4 · Éco-délégués, CVC, conseil d'administration

Réflexe — je sépare proposer (éco-délégués, CVC) et décider (conseil d'administration) ; les travaux reviennent au département.

Exemple. Des éco-délégués veulent des gourdes plutôt que des bouteilles en plastique au self.

Ils construisent le projet avec la classe, le portent au **CVC**, qui le propose ; le **conseil d'administration** décide.
ODD 12 : consommation responsable.

Attention — les ODD sont des objectifs de l'ONU, pas des lois.

Cas 5 · Argumenter et décider

Réflexe — opinion + « parce que » + fait ou exemple = argument.

Exemple. « Les casiers sont trop petits. »

Opinion seule. Argument : « Les casiers sont trop petits, **parce qu'**un cartable de 6^e n'y entre pas. »

Après avoir délibéré, la classe vote : la décision de la majorité s'applique à tous.

Attention — répéter son avis plus fort n'en fait pas un argument.

Les pièges

- La moitié des voix ne suffit pas au 1^{er} tour : il en faut plus de la moitié.
- Le CVC propose, il ne décide pas ; c'est le conseil d'administration qui décide.
- Le délégué ne décide pas des notes et ne sanctionne pas ses camarades.
- Rendre compte ne veut pas dire répéter les informations personnelles entendues au conseil.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).